

2022

cour d'appel de Rennes



AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE > VENDREDI 7 JANVIER 2022

Les chefs de la cour d'appel de Rennes vous présentent, en leur nom et au nom des magistrats, fonctionnaires et agents contractuels de la cour, leurs meilleurs vœux pour l'année 2022



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2021 DE LA COUR D'APPEL DE RENNES ET DE SON RESSORT

Crise Covid

L'activité judiciaire de la cour d'appel de Rennes a été maintenue tout au long de l'année grâce à l'implication sans faille des fonctionnaires, magistrats et contractuels. Les mesures sanitaires de 2020 ont été maintenues grâce à la mise en place de plexis dans les salles d'audience et bureaux, d'un sens de circulation dans les espaces publics, la distribution régulière de gel hydro alcoolique et de masques.

Réforme de la procédure civile

Dans la continuité de la loi de programmation et de réforme pour la justice, et des conséquences de la création du tribunal judiciaire, sont entrées en vigueur diverses réformes de la procédure civile de première instance dont celle dite de « la prise de date ». La crise sanitaire ayant démontré les limites du dépôt de dossiers physiques, la 1^{re} chambre civile du TJ de Saint-Brieuc, en collaboration avec le barreau, a développé l'envoi dématérialisé des procédures, via la plateforme PLEX. La chambre civile est parvenue à dématérialiser la quasi-totalité des

dossiers simples et de complexité moyenne. Le taux d'acceptation des envois dématérialisés est très élevé. Ce succès a alors permis d'élargir la pratique au JLD civil.

Justice des mineurs

Le code de la justice pénale des mineurs, entré en vigueur le 30.09.2021, rappelle les principes fondamentaux de la justice pénale des mineurs, fait évoluer la notion de la responsabilité pénale des mineurs et de son atténuation, instaure la présomption de non discernement pour les mineurs de 13 ans, renforce le principe de spécialisation des acteurs de la procédure pénale des mineurs étendue au juge des libertés et de la détention, consacre l'intervention continue de l'avocat du mineur, crée la mise à l'épreuve éducative, encadre les délais de jugement et ouvre l'appel à toutes les décisions concernant les mineurs.

Compétences supplémentaires de juridiction

En application des dispositions de la loi de programmation et de réforme

pour la justice du 23 mars 2019, les chefs de cour ont décidé le 23.06.2021 d'ajouter à compter du 01.01.2022 des compétences nouvelles aux quatre tribunaux de proximité de Dinan, Morlaix, Fougères et Redon, afin de rapprocher la justice des citoyens. Ces juridictions pourront à l'avenir juger, selon les cas, d'affaires correctionnelles, de police ou en matière familiale. Certaines de ces juridictions accueillent déjà des audiences foraines du juge des enfants en assistance éducative.

Pôle environnement

Le pôle régional spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement a été localisé à Brest par le Décret n° 2021-1305 du 7 octobre 2021. Ce pôle aura pour compétence les atteintes graves à l'environnement, en complément de celles des autres juridictions spécialisées en ce domaine (JULIS, tribunal maritime, JIRS de Rennes et pôle santé publique de Paris). Les critères et les modalités de saisine entre les parquets du ressort et ce nouveau pôle brestois sont en cours d'étude par les procureurs et sous la coordination du procureur

général. Un assistant spécialisé en matière d'environnement sera recruté pour épauler les magistrats dans ce nouveau contentieux, pour lequel une importante politique partenariale est à bâtir.

Plan d'action des frais de justice

Afin d'assurer une meilleure maîtrise de la dépense publique en matière de frais de justice, un plan d'action sur 2021 et 2022 a été initié par les chefs de cour et le service administratif régional autour de trois axes : les frais d'analyses toxicologiques, en harmonisant sur le ressort les circuits de transmission, les scellés biologiques

et véhicules en gardiennage, par un plan d'apurement et la réduction du nombre de gardiens, et enfin l'interpréariat-traduction par le recrutement d'interprètes contractuels.

Schémas départementaux de la médecine légale

Quatre schémas départementaux, associant les structures hospitalières, les parquets et les forces de sécurité intérieure, ont été établis en septembre. Outre l'effort de maîtrise budgétaire que représentent ces schémas, l'objectif est de renforcer le maillage de la médecine légale en renforçant d'une part, les capacités d'accueil et d'intervention des structures rennaises et nantaises, et

d'autre part, en créant des permanences pérennes à Quimper et Vannes. D'autres projets sont en cours afin de parfaire ce dispositif.

Visites officielles

- **9 avril** : déplacement du garde des Sceaux au tribunal judiciaire de Rennes dans le cadre des recrutements consacrés à la justice de proximité.
- **20 mai** : déplacement du ministre de l'Intérieur à Nantes, pour la signature du contrat de sécurité intégrée.
- **1^{er} octobre** : déplacement du Premier ministre, du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du ministre de l'Intérieur et de la ministre déléguée chargée

de la ville, pour la signature du contrat de sécurité intégrée Rennes-Saint-Jacques-de-la-lande.

- **14 octobre** : 1^{re} réunion inter-régionale des parquets civils et commerciaux (Rennes, Caen, Angers) organisée à l'initiative du procureur général près de la Cour de cassation.
- **28 octobre** : déplacement du Premier ministre et du garde des Sceaux au tribunal judiciaire de Lorient ; sujets abordés : budget 2022 de la justice, médecine légale, justice de proximité et service de traitement d'aide juridictionnelle.



JUSTICE DE PROXIMITÉ

RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Dans le prolongement du recrutement d'agents contractuels au titre de la **justice de proximité pénale** fin 2020, la cour a bénéficié, en juillet 2021, d'un second plan de soutien à la **justice de proximité civile**. Celui-ci a permis le recrutement de 15 juristes assistants et de 35 contractuels dans le ressort de la cour d'appel de Rennes.

Un troisième plan de soutien au titre de la **lutte contre les violences conjugales** a permis de recruter un assistant spécialisé à Brest, Nantes, Rennes, et Saint-Brieuc, pour une durée de trois ans, et enfin, cinq contractuels pour une durée désormais de 10 mois, répartis à Saint-Malo, Quimper, Vannes, Lorient et Saint-Nazaire. Assistant les magistrats dans la mise en

œuvre d'une véritable politique de juridiction, ces collaborateurs contribuent également à l'apurement des stocks et au suivi des procédures, notamment dans la perspective du développement du téléphone grave danger et du bracelet anti-rapprochement.



Des projets immobiliers
pour de meilleures conditions de travail
du personnel et une meilleure accessibilité
du justiciable.



Les principaux travaux effectués en 2021

• Tribunal judiciaire de :

- Saint-Brieuc : recherche et optimisation de l'implantation du futur palais de justice ;
- Brest : amélioration du bureau de l'exécution et de la sûreté du SAUJ ;
- Quimper : rénovation des salles d'audience, extension de bureaux et remise aux normes de la partie ancienne ;
- Redon : chauffage et amélioration thermique ;
- Rennes : rénovation de la vêtue du bâtiment et mise aux normes thermique ;
- Nantes : reprise des dysfonctionnements (remplacement des faux plafonds et éclairage des circulations), jury de concours pour une extension destinée à regrouper le CPH, le tribunal de commerce et le pôle social ;
- Saint-Nazaire : isolation thermique par l'extérieur ;
- Lorient : regroupement des services du TJ et du CPH, mise aux normes et rénovation du parquet.

• Cour d'appel de Rennes

- Achèvement de la réfection de l'étanchéité de la cour intérieure ;
- Transformation d'espace au 4^e étage ;
- Restauration du plancher et création d'une table de justice dans la grand chambre.

Perspectives pour l'année 2022

• Tribunal judiciaire de :

- Rennes : expertise de la possibilité d'extension de la juridiction ;
- Saint-Brieuc : projet de cité judiciaire ;
- Nantes : poursuite des études et de la procédure de choix des architectes ;
- Quimper : fin des travaux de rénovation.

LES RESSOURCES HUMAINES DU RESSORT DE LA COUR AU 31 DÉCEMBRE 2021

416 magistrats en termes d'effectifs théoriques

1 099 fonctionnaires en termes d'effectifs théoriques

18 juristes assistants

49 assistants de justice

23 juristes assistants, justice de proximité

13 greffiers réservistes
et directeurs des services de greffe judiciaire réservistes

21 Magistrats honoraires fonctions juridictionnelles

11 magistrats honoraires fonctions non juridictionnelles

29 magistrats à titre temporaire

228 conciliateurs de justice

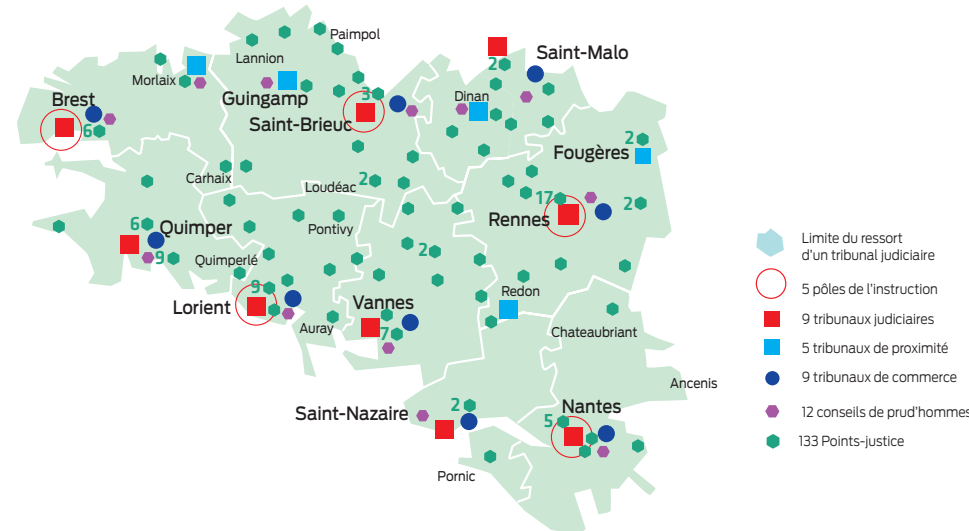
188 juges consulaires

591 conseillers prud'homaux

49 délégués du procureur



CARTE JUDICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021



PRÉSENTATION DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

> 34 000 km²

> Plus de 300 km d'Est en Ouest

> Près de 3 000 km de côtes

> 4,845 millions d'habitants au 31.12.2020 (INSEE), soit la 2^e cour d'appel de France la plus peuplée

> 5 départements de la Bretagne historique :

l'Ille-et-Vilaine, les Côtes d'Armor, le Finistère, le Morbihan et la Loire-Atlantique



ACTIVITÉ DE LA COUR D'APPEL

CONTENTIEUX CIVIL DE LA COUR D'APPEL

	2018	2019	2020	2021*
Affaires civiles nouvelles	9 905	9 718	7 654	9 743
Affaires civiles terminées	9 993	10 081	9 167	10 588
Affaires en cours au 31/12	15 155	14 795	13 282	12 327
Durée moyenne**	14,9	15,6	17,2	14,5

** en mois

* estimations

APPELS EN MATIÈRE DE SOINS SOUS CONTRAINTES

	2018	2019	2020	2020*
Décisions au fond	182	189	207	246
Référés	2	2	2	4

* estimations

APPELS EN MATIÈRE DE RÉTENTIONS ÉTRANGERS

	2018	2019	2020	2021*
Décisions au fond	382	398	276	475
Référés	8	2	2	0

* estimations

APPELS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

	2018	2019	2020	2021*
Affaires nouvelles	696	735	644	833
Affaires terminées	545	705	607	998
Délai moyen**	6,5	6,5	8,9	5,1

** en mois

* estimations



CONTENTIEUX PÉNAL DE LA COUR D'APPEL

CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS HORS INTÉRÊTS CIVILS

	2018	2019	2020	2021*
Affaires nouvelles	1 672	1 778	1 896	1 884
Nombre d'arrêts	1 367	1 567	1 456	1 861
Nombre d'ordonnances	219	253	245	281
Nombre de décisions**	1 609	1 820	1 701	2 142

** Total arrêts + ordonnances

* estimations

CHAMBRE DE L'APPLICATION DES PEINES

	2018	2019	2020	2021*
Affaires nouvelles	1 590	1 384	1 206	1 185
Nombre d'arrêts	442	530	369	425
Nombre d'ordonnances	1 174	929	848	807
Nombre de décisions**	1 616	1 459	1 217	1 232

** Total arrêts + ordonnances

* estimations

CHAMBRE DE L'INSTRUCTION

	2018	2019	2020	2021*
Affaires nouvelles	1 351	1 565	2 099	1 648
Nombre d'arrêts	1 035	1 223	1 672	1 357
Nombre d'ordonnances	212	314	359	285
Nombre de décisions**	1 247	1 537	2 031	1 642

** Total arrêts + ordonnances

* estimations

RÉPARTITION DU CONTENTIEUX PÉNAL ET CIVIL DE LA COUR D'APPEL (AFFAIRES RENDUES)

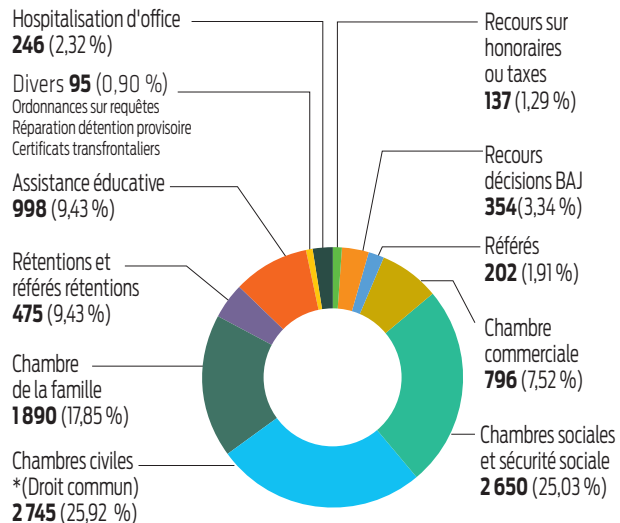
5 091
Contentieux pénal
(32,47 %)



10 588
Contentieux civil
(67,53 %)

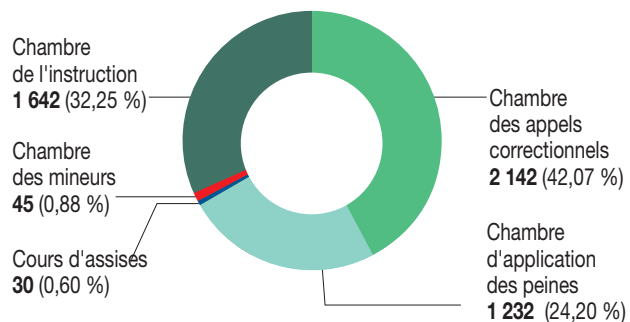


RÉPARTITION DU CONTENTIEUX CIVIL AFFAIRES TERMINÉES 2021 (estimations)



*successions, ventes, propriétés, constructions, responsabilités, expropriations, pensions, baux ruraux, etc...

RÉPARTITION DU CONTENTIEUX PÉNAL AFFAIRES RENDUES (estimations)

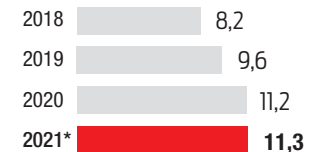


ACTIVITÉ CIVILE ET PÉNALE DES JURIDICTIONS DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL

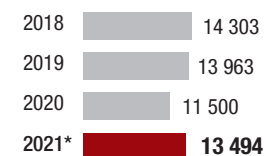
NOMBRE DE JUGEMENTS EN MATIÈRE CIVILE (TJ + Tribunaux de proximité - hors tutelle majeurs et mineurs, injonctions de payer)



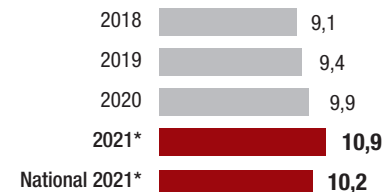
DURÉE DE TRAITEMENT DES PROCÉDURES CIVILES



NOMBRE DE JUGEMENTS EN MATIÈRE PÉNALE (devant le tribunal correctionnel, hors IC et ordonnances)



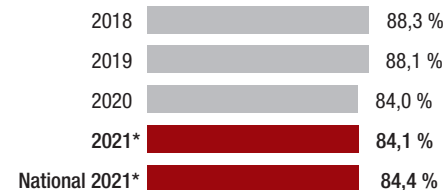
DURÉE MOYENNE DE TRAITEMENT (PÉNAL) DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL (entre la date de saisine et la date de décision)



NOMBRE DE PLAINTES ET PV REÇUS



TAUX DE RÉPONSE PÉNALE

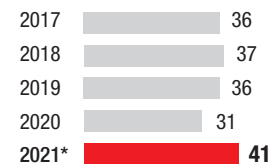


* Estimations

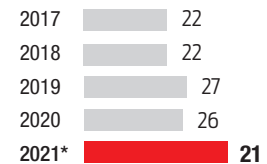


ACTIVITÉ DES CINQ COURS D'ASSISES DU RESSORT

NOMBRE DE SESSIONS



NOMBRE D'ARRÊTS RENDUS SUR APPEL



* Estimations

NOMBRE D'ARRÊTS RENDUS AU 1^{ER} DEGRÉ



** dont 31 arrêts rendus par la cour criminelle de Loire-Atlantique

NOMBRE DE JOURS D'AUDIENCE



ÇA S'EST PASSÉ EN 2021 à la cour d'appel de Rennes

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'accueillir certains événements durant les périodes de restrictions des jauges et de confinement.

Néanmoins, la cour d'appel de Rennes s'est réjouie d'avoir pu organiser en :

Septembre

- > L'accueil des nouveaux arrivants ;
- > Les Journées européennes du patrimoine ;
- > Le séminaire des parquetiers du ressort de la cour d'appel de Rennes ;
- > L'accueil d'un tournage de clip vidéo du groupe Flamar & Olkan ;
- > L'accueil du colloque de l'association des néphrologues de France.

Octobre

- > La Nuit du droit.

Novembre

- > La cérémonie de remise des prix aux trois lauréats du concours de création du visuel de la carte de vœux 2022, dans le cadre d'un partenariat avec l'école AGR Rennes.

Décembre

- > La prestation de serment des 122 nouveaux avocats du ressort.
- > Les deux concerts organisés par l'association « Les Concerts de midi ».

Remerciements

À l'initiative des chefs de cour, en septembre 2021, un concours a été proposé aux étudiants de deuxième année de l'école AGR de Rennes pour la création du visuel de la carte de vœux et du livret d'audience solennelle de rentrée 2022.

À ce titre, ils tiennent à remercier les 30 étudiants investis dans ce projet et plus particulièrement les trois lauréats du concours : Pierre-Louis Godet, premier lauréat, Florane Juhel-Vincent, seconde lauréate, et Marine Riou, troisième lauréat.



COUR D'APPEL DE RENNES • CS 66423 • 35064 RENNES CEDEX • TEL 02 23 20 43 00
www.cours-appel.justice.fr/rennes

[@ppcarennes](https://twitter.com/ppcarennes)  [@PG_CA_Rennes](https://twitter.com/PG_CA_Rennes)

<https://www.cdad-ca-rennes.fr/>